

Réunion d'école du mardi 17 septembre 2013

27 familles participent à cette réunion

Nous prions de bien vouloir excuser leur absence : Mmes Benoist et Danhoffer (enseignantes en classe de CM1-CM2), Mme Chollet (enseignante de CE2-CM1), ainsi que Mmes Bertin, Caquineau, Giraud, Jeudy.

1- Ecole: équipe, répartitions:

La direction d'école est assurée par Mme Marie CAYRE, présente dans le bureau le lundi, mardi, et un mercredi sur deux.

<u>Classe de Mme Chantal MASSON</u>	Petite Section Moyenne Section	27 élèves
<u>Classe de Mmes Marie CAYRE</u> <u>et Isabelle NAULEAU</u> (lundi, mardi, un mercredi /2)	Moyenne Section Grande Section	29 élèves
<u>Classe de Mme Sophie BARREAU</u>	Moyenne Section Grande Section	27 élèves
<u>Classe de Mr Bruno MAZERY</u>	CP	27 élèves
<u>Classe de Mme Sonia MOINE</u>	CP CE1	25 élèves
<u>Classe de Mlle Julie TIMORES</u>	CE1 CE2	27 élèves
<u>Classe de Mme Isabelle CHOLLET</u>	CE2 CM1	27 élèves
<u>Classe de Mmes Sophie BENOIST</u> <u>et Sophie DANHOFFER</u> (lundi, mardi et un mercredi /2)	CM1 CM2	29 élèves
<u>Classe de Mr Thierry BEJA</u> <u>et Mlle Julie SENELIER</u> (le vendredi)	CM2	29 élèves
<u>Classe de Mr Jean-Pierre CHEVALIER</u>	CLIS	13 élèves

Personnel du RASED (Réseau d'Aide): Madame Danièle GIMENO (Psychologue), Madame Valérie MORIN (Maître E), et Madame Fabienne GRINGOZ (Maître G).

Ces personnes seront présentes sur l'école en fonction des moyens qui leur sont accordés. Elles sont à l'écoute des enseignants, mais également à l'écoute des parents dans les difficultés qu'ils rencontrent au niveau éducatif avec leurs enfants. Ils peuvent vous apporter aide ou informations. (voir feuille RASED déjà distribuée).

Sont également rattachés à l'école Mme Valérie ARRIGNON, Mr Fabrice PARNADEAU, Mlle Alicia GAULT, Mlle Aurélie COULAIS, Mlle Adeline MARTINET, et Mlle Aurélie BROSSARD, remplaçants, ainsi que Madame Chantal GOUPIL, qui est là pour apporter son aide aux enseignants dans la prise en charge de groupes d'enfants sur certains travaux de classe.

L'école bénéficie également de la présence de personnes sous contrats (AVS, CUI): Madame Jeanick GAUTIER accompagnant la classe de CLIS, et Madame Patricia SINTURET, accompagnant un enfant de CE.

Personnel communal:

Equipe des ATSEM (Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle):

dans la classe de TPS-PS: Madame Clarisse MOUSSET

dans la classe de MS-GS: Madame Laurence JOSEPH, et une apprentie: Mlle Anaïs GAUTHIER

dans la classe de MS-GS: Madame Sylvie GUILBEAU.

L'accueil périscolaire fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Pour les repas, sont organisés deux services: les enfants de maternelle, CP, CP-CE1, et CE1-CE2 mangent au premier service, les enfants de CLIS, de CE2-CM1, de CM1-CM2 et CM2 au deuxième service.

2-Fonctionnement:

Réunions d'information dans les classes:

Des réunions auront lieu dans les classes :

Classe de PS-MS : lundi 30 septembre à 18h

Classe de MS-GS de Mme Cayre : mardi 1^{er} octobre à 18h

Classe de MS-GS de Mme Barreau : vendredi 27 septembre à 18h

Classe de CP de Mr Mazery : mardi 24 septembre à 18h30

Classe de Mme Moine : mardi 24 septembre à 18h30

Classe de Mme Timores : vendredi 20 septembre à 18h

Classe de Mme Chollet : jeudi 26 septembre à 18h

Classe de Mme Benoist : vendredi 27 septembre à 18h30

Classe de Mr Beja : lundi 23 septembre à 18h30

Activités Pédagogiques Complémentaires :

Cette année, sont mises en place des APC : une heure par semaine, pour du soutien, ou dans le cadre de projets à développer avec un petit groupe d'élèves.

Le mardi et vendredi : De 12h à 12h30 pour les enfants de CE2-CM1, de CM1-CM2, et de CM2

De 13h35 à 14h05 pour les enfants de maternelle, CP, CP-CE1, CE1-CE2.

Une information et une demande d'autorisation sont envoyées aux familles des enfants concernés par ces activités.

Activités Péri Scolaires :

Cette année, mise en place des APS : activités encadrées organisées par la mairie.

Elles ont lieu de 12h à 12h45 pour les enfants de CE2-CM1, CM et CLIS

Elles ont lieu de 13h30 à 14h15 pour les enfants de maternelle, CP, CP-CE1, CE1-CE2.

Elles sont encadrées par des personnes ayant le BAFA ou par les ATSEM pour les élèves de maternelle.

Des intervenants d'association devraient se joindre à l'équipe.

Les enfants vont pouvoir choisir les activités qu'ils souhaitent mener.

L'équipe enseignante a transmis un projet d'actions pouvant être menées dans le cadre des APS et ayant un lien avec les projets scolaires afin d'assurer une cohérence dans les activités proposées.

Pour répondre à l'inquiétude de certaines familles, la mairie s'est engagée à la gratuité de ces activités pendant cette année scolaire.

Enseignement des langues vivantes:

Les enfants reçoivent une initiation à l'anglais en classe de CP.

A partir du CE1, les élèves ont un enseignement de cette langue visant le niveau A1 à la fin de la scolarité primaire.

Cet enseignement est assuré par Mme Timores en cycle2, et Mmes Chollet et Benoist en cycle 3.

Cette année, il n'y a pas d'initiation à l'allemand comme l'an passé où nous avons bénéficié de la présence d'un enseignant allemand une journée par semaine.

Le collège Mendès France continuant le dispositif des classes bi-langues, un enseignement de l'allemand est proposé en CM2. Les élèves intéressés ont été regroupés dans la classe de Mr Beja.

C'est Mme Moine qui dispensera cet enseignement. L'enseignement de l'allemand en CM2 n'implique pas obligatoirement l'inscription en allemand en 6^{ème}.

2-Projets de l'école.

Bilan des actions 2012-2013:

L'an passé, l'équipe enseignante a travaillé à l'élaboration de nouveaux outils de cycles (livrets évaluations par compétences, programmations, choix des manuels). Ce travail se prolongera l'an prochain au sein de chaque cycle.

Une mutualisation du matériel et des moyens va se mettre en place au niveau de l'ensemble des classes.

Les échanges de services mis en place vont se poursuivre.

Des « conseils de vie » ont été organisés dans les classes. Des délégués de classes ont été élus en cycle 2 et 3 et ils ont tenu des réunions mensuelles en présence de Madame Goupil, présidente de l'Association USEP de l'école, réunions où ont été essentiellement revus les règles de vie, les règles des jeux de cour, le respect des personnes et du matériel, les règlements des toilettes... Sur demande de l'APE, des propositions d'achats de jeux de cour ont été transmises par les enfants.

Différentes actions ont été menées pour parvenir à une meilleure civilité dans la cour et dans les classes ; du travail reste encore à faire.

Des projets fédérateurs ont vu le jour cette année (journée du goût, marché de Noël, peinture murale en cycle3, « grande lessive », journée des talents).

Réalisation d'expositions d'artistes au sein de l'école : photos sur le « Grand Lâcher de Parthenaises » (2012) ; au moment du vernissage des peintures murales, exposition des œuvres de Sarah Guidoin, artiste avec laquelle les enfants ont travaillé sur la peinture murale.

Les enfants ont participé à la vie et à l'évolution du site Internet. Pour certaines classes, il a été possible de mettre en ligne des cahiers de textes.

Dans le cadre de la liaison école-collège, un travail a été réalisé en mathématiques avec Le Marchioux. Ce fut un échange d'opérations et de problèmes mathématiques par une rencontre et un blog.

Un projet fédérateur avec Mendès France a été mené autour du théâtre, plus spécialement de la pièce du Malade Imaginaire. Ce projet a permis d'assister au spectacle, de rencontrer des artistes, un metteur en scène...La classe de CM2 a pu effectuer une journée CM2/6^{ème} pour découvrir concrètement un collège comme Mendès France.

PCTS :

Cycle 1 : interventions d'Atemporelle, autour de la maison et de la maison médiévale pour les MS-GS. Les séances se sont très bien déroulées. La préparation en amont a permis un grand intérêt et une meilleure participation des enfants. L'objectif des interventions est d'ouvrir les regards des enfants sur les différents types d'habitat dans le quartier et sur les différents types de matériaux. Les Grandes Sections ont découvert les maisons médiévales, leur fonctionnalité.

GS-CP : interventions d'Atemporelle autour du quartier et de son évolution, à partir de photos aériennes, de plans du quartier, de sorties sur place dans le quartier pour observer.

CP-CE1 : travail autour du jardin médiéval : comme pour les autres classes, des difficultés liées à la météo auront empêché de se rendre sur les lieux prévus.

Cycle 3 et CLIS: réalisation des peintures murales avec Sarah Guidoin à partir de recherches sur les animaux de la mythologie, de contes. Cela a permis la réalisation de deux peintures murales.

Sorties en milieu local :

TPS-PS, PS-MS: journée à Chizé, autour d'une première classification des animaux (alimentation et caractéristiques des animaux: poils, plumes, écailles...)

MS-GS et GS-CP : les classes ont travaillé à Chizé sur les oiseaux, leur classification et ont visité le parc.

CP-CE1 : les classes ont découvert le parc, la forêt dans le cadre du travail annuel de classe sur le végétal....

CE1-CE2, CE2-CM1, CLIS : sortie au château de Saint Mesmin pour découvrir une forteresse médiévale, ce qui a permis à la classe de CE1/CE2 de travailler sur le lien entre forteresse et cité médiévale.

CM1 : journée sur Niort au Musée d'Agesci (visite du musée qui aurait demandé plus de temps) et au Donjon (construction, rôle). La classe a utilisé le service RDS.

Les subventions de la mairie pour la découverte du milieu local ne couvrent pas la totalité des dépenses ; les coûts augmentent et les recettes plafonnent ; il est difficile de trouver d'autres sources de recettes à l'extérieur et les ressources internes sont limitées. Les projets de cette nouvelle année vont devoir être programmés en conséquence.

Classe de découverte : classe artistique à Préfailles pour les CM2. Les élèves ont découvert des artistes, leurs productions, leurs manières de faire. Ils ont découvert un environnement différent, à dimension artistique, dans un milieu naturel particulier. La sortie a d'autre part soudé la vie de la classe. Le Centre est à recommander. Les animateurs peuvent proposer des activités en sciences, écriture, poésie, arts visuels. Les DDEN du département ont apporté une aide de 100 € pour ce projet. Les élèves ont remercié les différents partenaires qui nous ont aidé : la mairie, les DDEN, les grandes surfaces, l'Association de parents, l'ensemble de l'équipe pédagogique ainsi que les diverses personnes qui les ont aidés. Diverses sources de financement ont permis la réalisation de ce projet : les familles, la mairie, l'APE, le PATRO, et les DDEN.

D'autre part, nous avons bénéficié de diverses interventions au **musée**, ainsi que de divers services municipaux (**médiathèque, ludothèque**).

Grâce au soutien financier de l'APE, les enfants ont bénéficié des séances **Ecole et Cinéma** pour les primaires et **Cinéma des maternelles** pour les plus petits.

USEP : Sur les 10 classes, 8 ont participé à des rencontres **USEP**, avec des écoles du secteur : au moins deux rencontres USEP, la participation du printemps des maternelles pour les PS-MS, les sorties d'orientation en forêt de Secondigny, la

participation à Gym Petits, la présence d'un intervenant pour les activités rugby. L'affiliation USEP permet également de bénéficier de prêt de matériel.

En 2013/2014,

Le désir de l'équipe est d'ouvrir l'école aux parents. L'emménagement dans les nouveaux locaux permet un meilleur accueil de l'enfant et de sa famille.

Le samedi 28 septembre, sera organisée **une Gogouette d'Enfer**, événement festif pour ouvrir l'école aux personnes du quartier, aux familles...

Les enseignants souhaitent continuer à travailler autour des axes retenus cette année. Il est également envisagé de monter un projet éco-école. Nous allons travailler dans ce sens. Durant l'année scolaire, un comité de pilotage sera formé pour mener une réflexion sur les actions possibles. Nous prévoyons de travailler sur la problématique des déchets.

Dans le cadre de l'Eco/Festival, nous allons avoir des interventions dans l'école autour de l'effet de serre, des petites bêtes, et de la gestion de l'eau.

Dans le domaine de l'ouverture culturelle, et si les comptes de l'APE le permettent, les enseignants souhaiteraient continuer le dispositif « école et cinéma » et « maternelles au cinéma ». Le projet fédérateur avec le collège Mendès France, pour les CM2, prend d'ailleurs appui sur cette action.

En ce début d'année, au regard du bilan des années passées, l'équipe réfléchit à l'élaboration des projets de l'année, dans le respect des axes fixés dans le projet d'école.

Ces projets et actions seront présentés en réunion au Conseil d'Ecole. Le compte rendu de cette réunion sera affiché dans le hall de l'école et lisible sur le site Internet.

3-L 'association scolaire:

L'association scolaire est un moyen pour les enfants de prendre part à la vie de l'école.

Cette année encore, les classes seront affiliées à l'USEP.

L'association USEP joue un rôle de première association dans la vie de l'enfant. Dans le cadre de cette association, les enfants participent à l'élaboration de projets, mènent des réflexions sur la vie de l'école. C'est également un relais financier pour leurs projets. Cela leur demande de mener des actions pour les mener à bien.

Un appel à cotisation auprès des familles aura lieu dans les jours qui viennent, afin de régler l'affiliation USEP et les différents compléments aux sorties qui se font au cours de l'année.

Comme l'an passé, il est envisagé de demander:

13,00€ pour un enfant scolarisé,

19,00 € pour 2 enfants

25,00 € pour 3 enfants

Monsieur Mazery présente le bilan financier des actions menées en 2012-2013.

4-Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Ecole:

Cette année, les élections se dérouleront le 11 octobre.

Le matériel sera envoyé dans les familles. Chaque parent est électeur.

Il nous faut composer le bureau des élections qui auront lieu le vendredi 11 octobre: sont membres : la directrice d'école (présidente), un enseignant, deux parents élus, le DDEN et un élu. Mmes Hardouin et Fréret se portent volontaires.

Même s'il n'y a souvent qu'une liste, il est important que les parents votent, au moins pour reconnaître l'investissement des personnes qui se portent candidat-e-s, et pour témoigner de leur intérêt porté à la vie de leur école.

5-Travaux :

Si les 4 petites classes sont maintenant bien logées, il reste beaucoup à faire dans les classes élémentaires qui ont besoin d'être rénovées: dans un premier temps (vacances de Toussaint), les rideaux doivent être changés, des vidéoprojecteurs interactifs installés. Dans un second temps, il serait prévu de changer les fenêtres des classes de cycle 2...

6-Rappels:

Administration de traitements médicaux (à titre tout à fait exceptionnel) : Il est rappelé qu'une autorisation donnée au personnel de l'école doit être obligatoirement jointe à la prescription médicale. Elles doivent être remises à l'enseignant en même temps que les médicaments.

Règlement intérieur de l'école : le nouveau règlement intérieur de l'école, tenant compte des changements de rythmes scolaires sera validé lors de la première réunion de conseil d'école.

Rappel : les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure d'entrée en classe : 8h50 et 14h05, et à 13h30 pour les élèves fréquentant les APS et ne mangeant pas à la cantine.

Les sorties des élèves de l'élémentaire ont lieu au grand portail à 16h30, et à 12H00 le mercredi.

Pour les sorties des classes maternelles, nous demandons aux parents qui viennent chercher leurs enfants de bien vouloir respecter les horaires pour le confort des classes et la sécurité des enfants. Les employées municipales sonnent la cloche de sortie de classe.

Rappels urgents : Renseignements, fiche d'urgence 2013-2014 , autorisations 2013-2014, attestations d'assurances, retour des abonnements.

7-Questions des familles:

Les parents font part de leur souhait de voir reconduit un projet de sortie des classes sur plusieurs jours, par exemple pour les CM2, comme l'an passé.

Merci de votre attention.